

Copie avec annexes pour le Service de presse et information du DPF,
3003 Berne, pour son information.

i.A. N° 41.10. Eg.

30 octobre 1969

422.3 - TZ/do
CONFIDENTIEL

A la Division des affaires politiques
du Département politique fédéral

3003 B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Le quotidien "Al Ahram" consacre derechef dans sa livraison du 28 octobre 1969 une page entière à l'affaire des commandos palestiniens de Kloten. Comme suite à ma lettre du 23 octobre, je vous envoie la traduction complète de l'article en question, paru une fois encore sous la signature de Salama Ahmed Salama. L'auteur des deux articles qui me préoccupent paraît peu connu dans les milieux de la presse égyptienne. Mon premier collaborateur s'efforce - jusqu'ici en vain - de connaître ses tenants et aboutissants. L'un des rédacteurs diplomatiques de l'"Ahram", qu'il a rencontré avant-hier, lui a dit: "ne pas connaître ce monsieur".

Quoi qu'il en soit, comme vous le constaterez, l'organe de presse officieux du gouvernement de la République Arabe Unie n'hésite pas à publier à l'égard de notre pays des commentaires de plus en plus venimeux. Ces critiques de la presse, ainsi qu'une certaine "distance", pour ne pas parler de froideur, que je constate, aussi bien que mon premier collaborateur, dans nos rapports avec les personnalités égyptiennes, avec lesquelles nos relations officielles ou sociales nous mettent en contact, me confirment la lente mais constante détérioration de la position de la Suisse en RAU.

Les effets de l'affaire de Kloten, du cas Frauenknecht auxquels viennent s'ajouter maintenant les vives attaques portées dans les quotidiens du Caire contre M. de Blonay, secrétaire général de l'Union interparlementaire, à propos de son rapport présenté à la Conférence de New Dehli (la presse cairote n'a pas manqué de souligner la nationalité suisse de M. de Blonay) créent aujourd'hui un malaise qu'il serait, je crois, temps de dissiper. Je me demande à ce propos si les échos que vous recevez de mes collègues accrédités dans les autres pays arabes font entendre le même son de cloche. Dans l'affirmative, une intervention concertée ne serait-elle pas bienvenue ? Est-ce plutôt à Berne qu'une telle réaction devrait avoir lieu à l'occasion d'une convocation des représentants des pays arabes concernés ?

./.

- 2 -

J'ai évoqué ci-dessus les critiques adressées au secrétaire général de l'Union interparlementaire. Le traducteur de l'Ambassade vient de me remettre l'éditorial publié dans le quotidien "Al Akhbar" du 28 octobre, que je suis en mesure de joindre encore aux présentes lignes. Vous verrez que les attaques portées contre M. de Blonay sont particulièrement virulentes.

Je note à propos du Congrès interparlementaire de New Dehli qu'au moment de son départ, le Dr Choukeir, chef de la délégation de la RAU, a déclaré à la TV locale: "Notre délégation ne participera aux réunions que si le Secrétariat de l'Union retire la partie du rapport qui comporte les inexactitudes relatives au Moyen-Orient".

Selon "Al Ahram" et "Al Akhbar" du 26 octobre, les erreurs et inexactitudes "intentionnellement" mentionnées dans le rapport du Secrétaire général de l'Union interparlementaire, M. André de Blonay, de nationalité suisse, sont les suivantes:

1. l'emploi du mot "armistice" au lieu de "cessez-le-feu";
2. le Fath est qualifié d'"organisation de terroristes";
3. malgré les décisions des Nations Unies, le Secrétaire général emploie le terme "Gouvernement de Jérusalem";
4. pour semer la discorde entre l'URSS et nous, le rapport, en mentionnant l'Union soviétique, dit: "... actuellement reconnue par les pays arabes";
5. le rapport analyse le problème des réfugiés palestiniens comme s'il ne s'agissait que d'un problème humanitaire et non du problème politique d'un peuple expulsé qui réclame le retour au foyer.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :



Annexes mentionnées